

Menu complet pour le CTPL réuni le 12 avril 2005 qui explique en partie ce compte rendu quelque peu tardif. Au sommaire : Formation professionnelle, bilan 2004, programme 2005 (p1,2). Restructurations (p 2,3). Redevance (p 3). Horaires Variables à Lescar (p 3). Budget départemental, exécution 2004, projet 2005 (p 4). Membres du CTPL pour la CGT : Françoise STIOPHANE, Joanes LACO, Gérard CACHAU, Christian MANCHO, Jean Marc DUMARTIN, Robert GOUSTANS.

### **FORMATION PROFESSIONNELLE : 2004 -2005, le grand écart.**

Une enquête de l'administration révèle que les agents du Trésor des Pyrénées Atlantiques sont considérés à 67% comme « exclus » de la formation professionnelle car ils ont suivi moins de 6 jours de formation sur la période 2001 / 2003 (taux national 46%).

L'année 2004 renforce « l'exclusion » puisque le bilan est jugé peu satisfaisant par le TPG lui-même.

Quelques chiffres sont en effet significatifs :

- Nombre de jours dédiés à la formation continue : 970 en 2002, 945,5 en 2003, 705 en 2004.
- Nombre de jours pour la préparation de concours : 30 en 2002, 13,5 en 2003, 11 en 2004.

Direction locale et représentants du personnel font donc un même constat d'abandon mais n'en déterminent pas les mêmes causes.

Ne pouvant désigner les grèves comme en 2003 pour justifier la chute de la formation continue dispensée, la Direction a trouvé son argument béton pour 2004 : *« l'ancienneté des agents observée pour les Pyrénées-Atlantiques ne joue pas en faveur d'une volonté forte de formation professionnelle de leur part ».*

Les organisations syndicales pensent au contraire que le sujet a été appréhendé avec

désinvolture par des TPG successifs plus soucieux de conduire leurs manœuvres de casse du réseau plutôt que de consolider les missions et encourager la promotion des agents par le renforcement des différents types de formation.

Et voilà que 2005 laisse poindre une prise en charge plus volontariste. Bien entendu, on n'y échappe pas, la Direction Locale est surtout soucieuse d'afficher une performance en parlant d'améliorer les ratios.

Ce premier semestre est donc marqué par un niveau correct des formations proposées et pour nous le nombre d'inscriptions atteste qu'il existe bien un réel besoin et une attente de la part des collègues. Tiens donc, un subit regain de jeunesse?

Pour autant il paraît important que les agents puissent suivre des formations dans les meilleures conditions possibles et notamment à proximité de leur lieu de travail. C'est alors tout naturellement que la parité syndicale a interrogé le TPG sur la non-utilisation actuelle de la salle dédiée à la formation lors de la réinstallation de la future ex-RF de Bayonne. Simple question de bon sens si l'on considère le coût engendré mais aussi les désagréments subis par les intéressés et dans le fonctionnement des services quand des formations sont dispensées à plus de 100 km parfois pour une ½ journée.

Le TPG a assuré que le cycle des formations va à nouveau se dérouler prochainement dans cette salle. Il semble donc décidé à « reprendre la main » en écartant les arguments, plus ou moins fondés, qui en ont empêché son utilisation pendant plusieurs mois, au détriment des agents de l'arrondissement de Bayonne.

Plus généralement les représentants de la CGT sont également intervenus pour que la formation soit appréhendée dans une logique d'investissement. Les agents devraient pouvoir bénéficier d'actions de formations qui dépassent d'ailleurs le

caractère purement utilitariste lié à l'adaptation aux réformes du réseau.

Cela amène à revendiquer encore plus de moyens pour rendre compatible une formation de qualité avec les problèmes de disponibilité tant des formateurs que des agents face aux charges de travail dans les postes.

Pour la CGT, la compensation de l'absentéisme, grande oubliée de l'ORE, est plus que jamais essentielle et doit être reconnue.

### **RESTRUCTURATIONS, ....les suites de la casse du réseau.**

La spécialisation des postes comptables sur Pau, et le regroupement des trésoreries de Thèze, Arzacq, Garlin ont à nouveau été abordés lors du dernier CTPL..

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, Nay a « récupéré », sans moyens supplémentaires pour cette trésorerie, 7 communes et 1 Communauté de Communes alors gérées par Pau Banlieue.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2005, le reste du secteur public local rattaché à Pau Banlieue sera transféré à Lescar.

Le TPG reconnaît que ce projet n'a pas obtenu une pleine approbation des élus concernés. C'est le moins que l'on puisse dire, seule la commune de Gelos l'a validé. Il indique néanmoins qu'un arrêté devrait paraître sous peu rendant effectif le transfert au 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Le CTPL du 12 avril avait donc à se prononcer sur le projet de poste unique spécialisé en recouvrement de l'impôt par la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de Pau Ville et Pau Banlieue.

Notre position dans ce processus de regroupement n'a pas varié. Nous nous opposons au principe d'une centralisation forcenée du recouvrement de l'impôt dans des postes « mastodontes », car outre une déshumanisation immédiate du Service Public, la méthode utilisée tend en réalité à faciliter la perte programmée de cette mission pour notre réseau.

La DGCP prépare à grande échelle ce qu'elle a déjà expérimenté en modèle réduit avec la centralisation du recouvrement de l'IS sur quelques postes, avant que la mission n'échappe en définitive au Trésor. C'est à combattre.

Nous n'avons obtenu quasiment aucune information s'agissant des effets concrets de la fusion sur la situation des personnels et sur leur installation matérielle.

Pour l'heure le TPG entend prendre tout son temps (donc ne pas s'en tenir à la date du 1/1/2006) pour trouver une solution d'ordre immobilier. Il souhaite mettre en place un accueil commun du public dans le hall actuel de la TG ( guichets partagés ? caisse unique ?). Le réaménagement de la trésorerie issue de la fusion est donc étudié de manière globale dans le cadre d'une réorganisation immobilière des services de la TG.

La CGT a pour sa part relayé l'amertume des agents concernés, en premier lieu ceux de Pau Banlieue et de Pau Ville, totalement écartés des questions d'ordre humain et immobilier auxquelles ils vont être directement confrontés. Ils restent suspendus à des mesures pensées par la Direction qui ne s'embarrasse pas de transparence dans sa démarche.

Ce n'est pas pour nous surprendre. Cette culture de la non-communication s'est d'ailleurs vérifiée au cours du CTPL,

puisqu'il a fallu que les organisations syndicales demandent de faire le point sur l'évolution de la restructuration engagée sur Arzacq-Garlin-Thèze, qui pourtant est d'importance.

Le processus de regroupement est interrompu (décision du Préfet et du TPG), afin de répondre à la demande du gouvernement qui, suite aux pressions de nombreux élus en France, annonce la mise en place début 2006 d'un nouveau dispositif sur le maintien des services publics dans les territoires ruraux.

En attendant, le TPG a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai 2005, Arzacq serait géré en intérim avec Thèze, et Garlin avec Lembeye.

La recherche d'une telle solution est bien l'aveu que l'Administration avait précédemment organisé l'asphyxie des postes concernés. A l'évidence un seul

comptable ne pouvait humainement accomplir pleinement ses missions auprès de 60 communes, 3 communautés de communes et divers EPL.

Mais la situation est toujours bancal et comme l'a écrit l'intersyndicale CGT et FO aux élus des cantons concernés avec lesquels elle reste en contact, « le nouveau dispositif ne peut satisfaire, par manque de moyens, ni le Service Public, ni les agents en place. »

C'est pourquoi lors du CTPL, les représentants de la CGT et de FO sont intervenus dans le même sens pour que le TPG réclame au niveau national les 2 emplois de A perdus à Garlin et Arzacq et pour qu'il décide de réimplanter l'emploi de C enlevé à Garlin.

Sa non-réponse veut tout dire sur ses intentions.

### **TRANSFERT DU CONTRÔLE DE LA REDEVANCE AUDIOVISUELLE. ...C'est toujours le flou.**

Le TPG a abordé ce dossier en signalant ce que nous savions déjà, à savoir qu'il est créé à la TG de Pau un service «Contrôle de la Redevance».

2 agents (1A, 1B) sont en poste à Pau et devraient être intégrés dans les locaux de la TG au moment de sa réorganisation immobilière.

L'installation des 2 autres collègues à Bayonne se révèle toujours chaotique, pour l'instant, ils sont principalement hébergés par la TP de Bayonne.

La CGT a interpellé le TPG sur plusieurs aspects :

*De quel montant est augmenté le budget départemental 2005 pour prendre en compte les frais de déplacement de ces agents?*

Le TPG indique ne pas encore connaître le niveau d'abondement du budget.

*Quelles indemnités de déplacement et de repas pour ces agents ?*

Selon la direction, elles seront désormais alignées sur le régime appliqué au réseau du Trésor.

Nous avons appris depuis, que la commission de suivi du « reclassement » des agents de la Redevance semble avoir actée le maintien des conditions précédentes sauf pour le remboursement des cartes de transports urbains.

*Quelle sera pour ces agents l'évolution de leur fonction ?*

Le TPG dit qu'ils auront moins de contrôles à effectuer. Il souhaiterait donc leur confier un autre rôle dans le réseau comme celui d'agent enquêteur. Toutefois on sait par ailleurs que les TPG devront piloter l'action de ces personnels en cohérence avec un plan de charge interrégional Redevance prévoyant des tâches exclusives de contrôle y compris par des interventions hors département.

En clair... pour résumer, plus on en parle, moins c'est clair.

### **Avenant modifiant les HV à Lescar**

Accord unanime du CTPL après retrait de la mention « le dernier agent quittant le bureau devra s'assurer de la fermeture du poste et de sa mise sous alarme », conformément aux autres règlements.

## **UN BUDGET EN TROMPE L'ŒIL**

Pas de présentation triomphaliste pour ce projet de budget 2005 qui affiche comptablement une légère progression. Hormis une nouvelle modification des rubriques de regroupement des charges qui tend, une fois de plus, à rendre illisible et impossible toute comparaison, la direction avait beaucoup de pudeur à avancer des chiffres en trompe l'œil.

Pourtant, la dotation déconcentrée 2005 s'élève à 2 481 021 € en progression de 2.02% par rapport à la dotation initiale de 2004.

En fait si l'on tient compte des dépenses exécutées en 2004, c'est en net recul que s'inscrit la dotation de 2005 : -10.9% dont -73.4% au titre de l'investissement, avec une réserve de gestion à 10 636€ qui est de 5 fois inférieure à celle de 2004.

Le décalage 2004 entre prévision et réalisation provient de crédits spécifiques ( dont 59 000 € liés au Contrat de Performance, qu'en sera-t-il en 2005 ?) ou crédits délégués de la DGCP. Une façon déguisée de combler des dotations déconcentrées inférieures aux besoins réels, mais aussi une façon non avouée de garder la main sur le réseau en délivrant des bonus. Que l'on ne s'y trompe pas, disposer de moyens nécessaires à l'exercice des missions n'est plus un droit. Il faut quémander, solliciter etc.

### **Car en déconcentrant les budgets la DGCP a réussi son pari, faire gérer au plus près la pénurie.**

A compter de 2005 les fournitures informatiques sont intégrées aux fournitures classiques. Les fournitures de nettoyage qui y figuraient sont désormais ( enfin de la logique) dans le nettoyage. Rien d'anormal à cela sauf à accroître un peu plus les dépenses fongibles. Les dépenses fongibles comprennent maintenant les fluides, le nettoyage, les imprimés, les fournitures ainsi que les télécommunications. Avec les perspectives attendues de diminution des budgets on peut s'attendre à ce que les affranchissements, les locations immobilières et les frais de poursuites deviennent eux aussi fongibles.

Et si à l'heure actuelle la diminution des moyens conduit à restreindre les fournitures de bureaux, il s'agira à l'avenir d'un tout autre choix : limiter les imprimés? les poursuites? le chauffage des locaux? A moins que l'on réduise le nombre de postes comptables! D'où l'attachement des directions locales à la restructuration du réseau par la spécialisation, la fusion, ou la suppression etc. etc.

En ce qui concerne l'équipement, le régime de minceur s'affiche encore plus ouvertement. Ainsi les travaux mobiliers, les acquisitions de matériel informatique et de mobiliers de bureau ne représentent plus que 5% de la dotation centralisée. Nous sommes suspendus là encore au bon vouloir de la direction générale et au bonus du Contrat Pluriannuel de Performance. En 2004, les crédits délégués se sont élevés à 312 919 €, soit 71% des dépenses réalisées.

Dans ces conditions et parce que le budget n'est pas à la hauteur des besoins du département, la CGT a refusé ce budget.

#### **Groupe de travail « frais de service ».**

Le TPG, obsédé par la recherche d'économies, a décidé de créer un groupe de travail sur le sujet, avec quelques comptables (à partir de quels documents?)

Les organisations syndicales ne souhaitent pas que de tels groupes se substituent au CTPL, seul reconnu compétent pour examiner et porter un avis technique en matière budgétaire notamment.

Comme souvent la montagne risque d'accoucher d'une souris car la culture du réseau n'est pas de gaspiller les deniers publics.

En fait, pour répondre à une baisse ordonnée des dépenses de l'Etat, la Direction Locale est prompte à trouver des idées gratifiantes.

D'où en particulier la tentation de faire prendre en charge les frais d'affranchissement par les collectivités locales.

Mais jusqu'à quel point? Après la préconisation du remplacement, plus « économique », de la redevance sur les ordures ménagères par une taxe rattachée aux taxes foncières, va-t-on en arriver au garde champêtre venant chercher le courrier de sa collectivité à la trésorerie ?

**Réinstallation du poste d'Oloron** : dans le cadre du budget, FO a évoqué 2 projets dont l'un pourrait se réaliser en commun avec le Centre des Impôts à proximité. Le TPG n'a ni démenti, ni confirmé. Nous attendons d'avoir des éléments plus fiables pour nous prononcer et évidemment agir si cette hypothèse se vérifiait, avec les effets imaginés.